

info club

LETTRE DE LA FEDERATION FRANÇAISE DES CLUBS D'INVESTISSEMENT

N° 24

Janvier, Février, Mars 2002

1,52 €

Éditorial



Nous venons de traverser une année particulièrement difficile tant sur le plan du comportement des marchés, des économies, mais aussi par les drames apocalyptiques qui ont brutalement frappé la planète. En l'espace d'un instant, l'obscurantisme, l'intolérance et le dogmatisme ont fait faire à notre société, si soucieuse de sa modernité, un brutal et sanglant retour en arrière. A cet égard, peut-on dire objectivement que la situation se soit stabilisée ? Il serait hasardeux de l'affirmer. Chaque jour nous apporte en effet les échos lointains de conflits aux réminiscences moyenâgeuses. Alors comment nous retrouver au simple titre de la conduite de notre vie quotidienne et accessoirement de la gestion de notre épargne dans cette nébuleuse planétaire dont les composants politiques, économiques et maintenant religieux sont constamment remis en cause.

C'est le privilège, mais aussi le but des Clubs d'Investissement de permettre à leurs membres de rechercher en commun le juste éclairage des choses et d'élever le débat. Il y a plus d'un siècle, les Américains avaient imaginé cette formule d'épargne pédagogique au simple titre de mieux appréhender et comprendre le cadre d'un monde nouveau qui se mettait en place.

Puissions-nous, dans nos Clubs, nous rappeler, dans ces moments de doute, cette motivation d'origine, qui dépasse, et heureusement, le caractère mercantile des choses !

Nous allons donc aborder 2002 avec prudence, la mise en place de l'Euro et la double élection que nous aurons au printemps ne faciliteront pas, au niveau domestique, l'analyse. Que dire également de l'économie américaine et de son hypothétique reprise ?

Ce n'est pas à cause de ce constat en demi-teinte mais le temps est venu pour moi de confier la Présidence à des mains plus jeunes et déjà aguerries. En effet, le développement important de notre mouvement, l'évolution des techniques de marchés et des outils télématiques justifient des compétences nouvelles, c'est dans ce sens que j'ai remis mon mandat de Président lors de la dernière assemblée annuelle de notre Fédération. Je resterai Administrateur, et par décision du Conseil, sur proposition de la nouvelle Présidente, Président d'Honneur.

C'est donc à partir du 1er janvier 2002, que Madame Anne-Emmanuelle DOGNON-REMY prendra la Présidence de la FFCI. Sa désignation par le Bureau et le Conseil d'Administration s'est effectuée à l'unanimité, ce qui confirme, s'il en était besoin, ses qualités justifiées par un cursus universitaire important et sa compétence professionnelle d'Analyste financier, membre de la SFAF. Par ailleurs, ses écrits, ses interventions à la radio et la télévision, comme les nombreuses réunions qu'elle a animées en région, font d'elle une personnalité appréciée et reconnue tant de la Communauté financière que de celle des membres des Clubs d'Investissement. Elle pourra, dans ses missions au quotidien, s'appuyer sur une équipe compétente, dont Madame Simone Le Saux, à mes côtés depuis plus de 20 ans, demeure la cheville ouvrière exemplaire.

Que vivent et prospèrent les Clubs d'Investissement et que dans cette grisaille vous y trouviez les raisons d'espérer.

Claude Vallon
Président

A G E N D A

Bourse Mode d'Emploi :

Cette année, nous vous retrouverons pour notre module pédagogique organisé en partenariat avec la Vie Financière et Euronext dans les villes suivantes : Reims, Dijon, Pau, Poitiers, Rennes et la région parisienne. Pour connaître les dates de ces réunions connectez-vous sur le site : www.clubinvestissement.com.

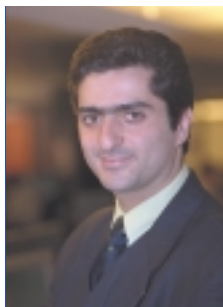
Réunions Sociétés :

Comme les années précédentes, la FFCI organisera avec le concours d'Euronext, des rencontres avec des sociétés cotées. Pour connaître notre programme 2002, rendez-vous sur www.clubinvestissement.com.

Sommaire

Perspectives 2002 : l'espoir renaît	page 2
Plate-forme unique de cotation	page 3
La « Euronext list » devient une réalité sur euronext.com	page 3
Gestion	pages 4/5/6
Produits Dérivés	page 7
En savoir plus	page 8

Perspectives 2002 : l'espoir renaît



Marc Touati
Chef économiste
de Natexis Banques Populaires

Lorsqu'il y a tout juste un an, nous écrivions que 2001 serait une odyssée de l'économie, avec tous les risques et les espoirs que cette année nous semblait comporter, nous étions loin de penser que cette odyssée tournerait aussi mal, en devenant tout simplement une année "maudite". Pourtant, malgré les désordres géopolitiques récents et les craintes de récession mondiale durable, l'économie internationale a largement les moyens de rebondir dès 2002. Et ce, notamment grâce à une reprise significative de sa locomotive depuis dix ans, en l'occurrence les Etats-Unis. Quant à l'Europe, toujours aussi rigide et sclérosée par un pessimisme chronique, elle devra encore se contenter de jouer les seconds rôles.

Etats-Unis : vers une croissance de 1,5 % en 2002.

Après avoir été pendant dix ans la locomotive jalouée de la croissance mondiale, l'économie américaine fait depuis bientôt un an l'objet de toutes les inquiétudes. Si bien que, depuis lors, on ne peut plus parler d'elle sans évoquer cette fameuse récession, qui lui est régulièrement promise depuis cinq ans... en vain. Pourtant, après avoir réussi à éviter ce scénario catastrophe, y compris jusqu'au 11 septembre 2001, les Cassandre qui s'égosillaient depuis cinq ans à annoncer l'entrée imminente des Etats-Unis dans la récession, n'hésitent pas aujourd'hui à déclarer fièrement : "on vous l'avait bien dit !". Bravo à ces éminents économistes qui avaient donc prédit les attentats dramatiques de ce mardi noir ! Mais, plus sérieusement, il faut souligner qu'à l'exception d'au plus deux trimestres de baisse du PIB fin 2001, l'économie américaine a encore toutes les chances de rebondir nettement en 2002.

En effet, la baisse massive des taux d'intérêt à court terme depuis déjà plusieurs mois, le caractère fortement expansionniste de la politique budgétaire, le recul du cours du pétrole et la sagesse de l'inflation ont largement de quoi soutenir l'activité américaine en 2002. Et ce, d'autant que la récente instabilité géopolitique semble se réduire et que la consommation a commencé à rebondir dès octobre. Dès lors, après avoir fortement destocké, désinvesti et licencié depuis le printemps 2001, les entreprises seront obligées de reprendre le chemin de la production et de l'investissement. C'est pourquoi, une croissance du PIB d'environ 1,5 % l'an prochain reste amplement d'actualité et constitue d'ailleurs notre prévision.

L'Euroland reste tirée par la France et l'Espagne, mais freinée par l'Allemagne

Les perspectives économiques de la zone euro sont malheureusement moins enjouées. En effet, celle-ci reste freinée par un poids trop imposant de l'industrie traditionnelle dans son PIB, une trop faible flexibilité de sa main-d'œuvre et une politique monétaire trop peu

réactive. De plus, compte tenu de la quasi-absence de fonds de pension, l'investissement risqué connaît de sérieuses difficultés pour trouver des financements. C'est d'ailleurs ce qui explique en partie pourquoi, la "nouvelle économie" a généré un boom de croissance de presque dix ans outre-Atlantique, mais de seulement deux ans en Europe continentale. Comme c'est le cas depuis 1995, l'Allemagne restera le parent pauvre de la croissance eurolandaise, avec une performance d'au mieux 1,2 % l'an prochain. En revanche, la France et l'Espagne devraient rester en tête, avec une progression du PIB de respectivement 2 % et 2,3 %, notamment grâce à des gains de pouvoir d'achat conséquents, à une consommation soutenue et à une reprise de l'investissement à partir du troisième trimestre. Au total, la croissance de l'Euroland atteindrait 1,4 % en 2002.

Le rebond boursier apparaît inévitable.

Dans ce contexte d'une reprise américaine dès le début 2002 et au cours de l'été en Euroland, les marchés boursiers internationaux devraient progressivement rebondir sur l'ensemble de l'an prochain. D'une part, parce qu'après une année 2001 à oublier, ces derniers prendront conscience que les entreprises ont réduit au maximum leurs coûts. Dans ce cadre, même si la demande mondiale reste à son niveau actuel, celles-ci pourront dégager des résultats en amélioration. Et ce d'autant plus si l'économie américaine repart rapidement. Autrement dit, compte tenu de l'ampleur du déstockage, du désinvestissement et des licenciements de ces derniers mois, il y a peu de risque de voir les résultats financiers des entreprises américaines se dégrader davantage en 2002. D'autre part, les placements boursiers restent finalement les plus attrayants. En effet, les taux monétaires réels sont négatifs outre-Atlantique et les taux obligataires ont vraisemblablement atteint un plancher. Autrement dit, les investisseurs n'ont d'autre véritable alternative que la bourse. On peut donc raisonnablement table sur une augmentation d'environ 10 % des principaux indices occidentaux en 2002.

Les trois pays d'Euronext bénéficient maintenant d'une plate-forme unique de négociation

Depuis le 29 octobre dernier, le système de négociation électronique NSC, déjà opérationnel à Paris et à Bruxelles, est également en place à Amsterdam, devenant le système unique et commun utilisé pour la négociation de tous les produits au comptant d'Euronext. Cette interconnexion des trois places fait franchir à Euronext une étape décisive.

Tous les opérateurs, membres des marchés d'Euronext, peuvent désormais accéder, via le même outil NSC, à un choix avoisinant 1600 valeurs différentes.

Amsterdam ayant dans le même temps également adopté le modèle de marché d'Euronext, les règles de négociation sont communes à tous : types d'ordres standardisés, établissement de seuils de réservation statiques et dynamiques, intervention d'apporteurs de liquidité sur certaines valeurs et horaires de cotation communs. Cette nouvelle organisation des marchés permet, par exemple, aux membres français d'Euronext de demander et obtenir facilement un accès direct aux groupes de cotations des valeurs hollandaises et ou belges à partir de leur écran à Paris. Cette faculté est ouverte tout aussi naturellement aux intervenants belges et hollandais.

La fusion des marchés, telle que souhaitée par les créateurs d'Euronext, offre ainsi le premier marché transnational aux professionnels des marchés mais permet aussi aux investisseurs particuliers d'accéder à une gamme élargie de valeurs et d'accroître plus facilement la dimension internationale de leurs portefeuilles. L'intégration technique permet, en outre, une accélération de la transmission des ordres et de bénéficier de la sécurité d'un système unique de transactions exploitant les services d'un satellite. Le déploiement du système de négociation NSC n'est pas une fin en soi. Il représente un premier pas vers une intégration bientôt étendue au domaine de la compensation qui deviendra également globale et unique pour les trois pays avec l'adoption du système de compensation Clearing 21, à Bruxelles puis à Amsterdam. L'intégration des marchés dérivés, quant à elle, est prévue en 2002 avec le projet d'acquisition du LIFFE, acteur majeur dans le domaine des produits dérivés en Europe. Les objectifs d'Euronext sont d'abord ceux de ses utilisateurs : un marché efficace, une diffusion de l'information la plus large possible, la réduction des coûts grâce à la réalisation d'économies d'échelles ; toutes ces étapes débouchant sur la création de la première bourse paneuropéenne.

La "Euronext list" devient une réalité sur euronext.com

Alors que les valeurs hollandaises viennent d'être intégrées sur le système de cotation NSC, Euronext vient de mettre en ligne une nouvelle version de son site groupe, en 3 langues, présentant la liste complète de toutes les actions cotées sur ses marchés. Désormais, le site www.euronext.com présente la "Euronext List" des 1650 valeurs cotées sur le marché réglementé. Pour chacune d'elle, le site propose une partie "Données boursières" avec le carnet d'ordres, un graphique intraday, les cours et les volumes analysés sur plusieurs périodes, le nombre de titres inscrits, la capitalisation et les dividendes versés ; une partie "Info société" présente son activité, ses coordonnées, ses contacts et principaux actionnaires, ainsi que les données financières depuis 1998 (comptes de résultat, bilans et ratios). Les communiqués de chaque société sont également repris, l'ensemble étant complété d'un graphique historique sur 1 an glissant.

Avec cette nouvelle version, l'internaute peut constituer sa propre liste de valeurs à mettre sous surveillance, via "Mon Euronext" en paramétrant des alertes sur cours et volumes. Il peut aussi constituer son portefeuille de valeurs cotées sur Euronext, avec une valorisation permanente, tenant compte des frais de transaction et dividendes détachés.

Le site propose également toute l'information autour de ses indices, avec pour les principaux : cours, textes pédagogiques, composition, méthodologie, et historiques de cours.

En sa qualité de portail du groupe, le site reprend au maximum les contenus à forte valeur ajoutée des sites locaux des 3 bourses d'origine. Ainsi, on peut retrouver toutes les informations sur l'actualité des marchés (calendrier des annonces des sociétés, introductions) sous le chapitre "Les Marchés/Actualité", les statistiques sous "Indices & Statistiques", les informations destinées aux investisseurs du type publications, FAQ, liens utiles sous la partie "Centre d'Info". Enfin, toute l'information sur le fonctionnement d'Euronext a été regroupée sous la partie "L'Entreprise", avec notamment une présentation du groupe, un lien vers le site "Relations Investisseurs", les communiqués de presse, les textes réglementaires, la documentation liée à la migration technique et la liste des membres du marché.

Pour en savoir plus, une seule adresse : www.euronext.com

MIDNEXT, Donnez-vous le moyen de découvrir les grandes entreprises de demain

La FFCI s'associe à l'édition 2002 du Forum Midnext .

Les **jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 janvier 2002**, au Palais Brongniart, les dirigeants de plus de 80 Midcaps vous donnent rendez-vous pour dialoguer sur leurs atouts et perspectives de croissance.

Enrichie de trois années d'expérience, cette édition apporte :

- l'efficacité d'une présentation stratégique d'une demi-heure qui se prolonge dans un espace Dialogue où le dirigeant répond aux questions des investisseurs,
- le regroupement par secteur "FTSE" des présentations, pour une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension des enjeux sectoriels,
- une journée, le samedi 24 janvier, dédiée à un plus large public

Et toujours : l'optimisation de l'emploi du temps de l'investisseur

- un **cadre dynamique et interactif** pour découvrir le management de plus de 80 entreprises,
- **trois formations techniques** proposées par l'Ecole de la Bourse,
- **deux tables rondes quotidiennes** thématiques animées par les journalistes de La Vie Financière, du Figaro et de BFM

- l'accès à de nombreux **documents financiers** dans l'espace information et documentation,

- l'accès en libre service ou conseillé par des spécialistes **aux meilleurs sites internet d'informations financières**

- **enfin, trois tirages au sort** pour gagner les outils de communication pour suivre les entreprises de demain (outils multimédia, abonnement,...)

Une **invitation** d'une valeur de 15 euros, le **programme** des forums, des **tables rondes** et la liste des entreprises participantes sont disponibles sur le **site Midnext.com**

Entreprises participantes au 5/12/2001

ACCESS COMMERCE - ADL PARTNER - ALPHA MOS - BELVEDERE - CEREP - COIL - FIMATEX - GENERIX - GROUPE GUILLIN - GROUPE OPEN - IDEAL MEDICAL PRODUCTS - INTER PARFUMS - LABORATOIRES EFFIK - LE PUBLIC SYSTEME - MEMSCAP - MONEYLINE - NERGECO - ORCO PROPERTY GROUP - PARCOURS - QUALIFLOW - REPONSE - SYLIS - THERMOCOMPACT - TREDI ENVIRONNEMENT - VIEL & CIE - WAVECOM

Un plafond de versements en euros

*Vous connaissez les limites de versements comprises, par mois et par membre, entre 50F et 3 000F. Désormais, la seule limite à prendre en compte est que le montant total des versements d'un membre au sein d'un club pour une année, ne peut excéder **5 500 euros**.*

- Ce **maximum** s'apprécie au niveau du foyer fiscal.
- Les **dividendes et les intérêts** encaissés par le club sont obligatoirement **distribués à ses membres**.

Dans le cas où ils sont réinvestis dans le club, ils sont pris en compte pour le calcul de la limite maximale des versements précisée ci-dessus.

Testez un outil professionnel !



Traderforce est une plateforme financière professionnelle en temps réel offrant des outils performants et propices au travail collectif.

Une plate-forme professionnelle innovante

La société française FIT SA, spécialisée dans les technologies de communication de données financières en temps réel, propose un outil radicalement nouveau, agrégeant les sources professionnelles les plus fiables (S&P Comstock, AFF, Dow Jones, IBES, WVB) et équipant les plus grands établissements bancaires et financiers de la place.

Une plate-forme simple à utiliser

Elle est utilisable depuis tout ordinateur connecté à Internet, sans liaison haut débit, ni installation d'un logiciel. Cette plateforme est très conviviale puisque vous accédez à l'information recherchée en moins de 3 clics et souple d'utilisation grâce à son interface web.

Une plate-forme puissante

Vous accédez très simplement aux marchés d'actions, de futures, taux, devises en Europe ou aux USA depuis n'importe quel poste tout en retrouvant votre environnement de travail, vos listes de favoris, votre portefeuille et celui du club.

Toutes les cotations et les graphiques sont diffusés en temps réel sans avoir besoin de "rafraîchir l'écran". Pour faciliter l'échange d'information,

un simple bouton permet d'exporter des données, des graphiques dans Word et Excel ou d'envoyer une étude graphique par email à un membre de votre club.

Une approche transversale

Cet outil allie des données et outils d'analyse fondamentale, d'analyse technique et de gestion du risque.

Les passionnés de "money management" apprécieront les outils de suivi de portefeuilles et de contrôle de risque permettant une analyse très pointue et en temps réel des portefeuilles, un audit limpide des opérations en cours et une aide dans la fixation des "ordres stop".

En outre, une section "info" délivre en temps réel un flux de news triables instantanément par thème, secteur, valeur ou langue. Chacun des membres est au courant de l'actualité et peut procéder à des recherches et stocker les dépêches utiles.

Vous pouvez tester Traderforce en appelant au 01 40 07 99 07 afin d'obtenir un test gratuit et sans engagement de 15 jours pour chacun des membres de votre club.

Du nouveau pour le PEA !

Jusqu'à maintenant, les avantages du PEA (voir encadré) étaient réservés aux seules actions françaises cotées sur Euronext Paris et aux fonds d'investissement de droit français investissant principalement en actions françaises.

La nouvelle législation sur le PEA :

- permet une ouverture à l'Europe. En effet, "les titres des sociétés ayant leur siège dans un Etat membre de la Communauté européenne" pourront être éligibles au PEA.
- elle relève également de plus de 30% le plafond des versements à 120 000 € par personne, soit 240 000 € par couple.

PEA - Avantages fiscaux -

- la taxation des plus-values, pour les cessions de titres effectuées à l'intérieur du PEA, disparaît,
- les dividendes de produits figurant dans le plan échappent totalement à l'impôt,
- l'Etat restitue, chaque année, au titulaire du plan les avoirs fiscaux correspondant aux montants encaissés.

Deux services dédiés aux clubistes sur notre site internet

La Bourse des Equipiers :

Pour vous permettre d'entrer en contact, dans votre région, avec des clubs ou des candidats clubistes, vous pouvez désormais :

Consulter les annonces

- Club créé recherche Equipiers
- Equipier recherche Club

Déposer une annonce

- Club créé recherche Equipiers
- Club en cours de constitution recherche Equipiers
- Equipier recherche Club

www.clubinvestissement.com, rubrique "Bourse des Equipiers"

Les Chats dédiés aux clubs :

Vous avez la possibilité, sur le site de la FFCI, de vous réunir et de dialoguer entre vous, en temps réel.

Les discussions sont totalement confidentielles puisque seuls les membres mentionnés par le Président peuvent accéder à ces réunions.

C'est un moyen supplémentaire qui est ainsi mis à votre disposition pour faciliter l'organisation des réunions du club.

www.clubinvestissement.com, rubrique "Chat/Forum".

"Bourse des Equipiers" "Chat/Forum"

Une nouvelle charte e-club



La Fédération Française des Clubs d'Investissement et l'association Brokers On Line,

ont, avec le concours de la Commission des Opérations de Bourse, mené une réflexion commune sur le développement des services

transactionnels en ligne à destination des clubs d'investissement.

L'objectif de la mise en place de la charte e-club est de permettre aux clubistes et futurs clubistes d'identifier les courtiers en ligne offrant une prestation à destination des clubs d'investissement, respectant les dispositions réglementaires et obligations se rapportant au fonctionnement des clubs d'investissement.

Vous pourrez retrouver cette charte et les brokers signataires sur le site de la FFCI (www.clubinvestissement.com) et sur celui de l'association Brokers On Line (www.brokers-on-line.org).

Que doit déclarer le club ?

Nous vous rappelons que l'intermédiaire financier auprès duquel le compte de votre club est ouvert doit établir et délivrer, au terme de chaque année et pour chaque membre du club, un document fiscal comportant le montant des revenus et avoirs fiscaux perçus par le clubiste à l'intérieur de son club. (Note du 23/12/69 – BOCD, 1969-II-4694).

Ce relevé sera établi par l'intermédiaire financier sur la base d'une déclaration, fournie au préalable par le Président du club et comportant les nom, prénom, adresse et quote-part de dividendes de chaque clubiste pour l'année écoulée.

Nous vous rappelons que vos revenus sont imposables au titre de l'IRPP.

Il faut donc ajouter, aux revenus de valeurs mobilières perçus à titre individuel, la quote-part déclarable provenant de votre club d'investissement.

> Des actions autrement...

Sélectionner un warrant adapté !



François Bornens
Citibank - Citiwarrants.com

La sélection d'une structure warrant demande, de la part de l'investisseur, une anticipation sur le sous-jacent (*action, indice ou devise*) et une bonne connaissance de son profil de risque.

Une anticipation se définit par une période et une amplitude. Plus cette anticipation est précise, plus simple est le choix du warrant qui permettra d'amplifier au mieux le mouvement anticipé s'il se réalise. L'investisseur choisira un Call pour une amplification d'un mouvement à la hausse, un Put pour se couvrir ou spéculer à la baisse. A chaque anticipation de marché, correspond, en général, plusieurs structures de warrants. Les caractéristiques de ces warrants peuvent être très différentes et présenter des profils

de risque plus ou moins élevé.

Une fois ces deux éléments précisés, le choix du warrant sur lequel se positionner est fonction de 3 critères.

1- Tout d'abord, il faut choisir un warrant dont la maturité est adaptée.

Un warrant est un actif "fondant". Par conséquent, l'écoulement du temps a un impact de plus en plus négatif sur le prix du warrant, au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'échéance. Pour se protéger d'impact trop fort du temps qui passe, la maturité du warrant à choisir devra être supérieure à l'horizon de détention du warrant. Par exemple, pour une anticipation de marché à 2 mois, on choisira plutôt un warrant de maturité minimum 6 mois, voire plus si l'on veut réduire l'impact du temps.

2- Le prix d'exercice ne signifie pas "objectif" sur un sous-jacent.

En général, un warrant dont le prix d'exercice est proche de la valeur du sous-jacent offre une très bonne réactivité de son prix par rapport au mouvement du sous-jacent, qu'il soit faible ou fort. La sensibilité du

prix du warrant par rapport au mouvement du sous-jacent est mesuré par le Delta. Ainsi, on privilégiera l'achat d'un warrant dont le delta se situe entre 25% et 50% pour un call warrant (-25% à -50% pour un put warrant) afin de le revendre, si le scénario envisagé se réalise, quand le prix du sous-jacent dépasse le prix d'exercice. Le warrant est alors dans la monnaie et son delta est au delà des 50% pour un call (-50% pour un put). Ainsi, même si on anticipe un CAC 40 à 6000 dans 1 an, on préférera un investissement sur un warrant dont le prix d'exercice est proche, voire légèrement au-dessus du CAC40 au moment de l'investissement, et non sur un call warrant de prix d'exercice 6000 qui ne donnera pas tout de suite la réactivité idéale en raison de son delta très faible.

3- **L'investisseur doit apprécier le profil de risque du warrant.** Sur les warrants, comme sur tout placement financier, la rémunération est fonction hiérarchique du risque que l'investisseur est prêt à prendre. Ainsi, plus une structure warrant présente de risque (*c'est-à-dire la possibilité de perte très rapide de l'investissement initial*), plus son effet de levier ou élasticité est forte. En général, les structures très en dehors de la monnaie (*prix d'exercice très éloigné du prix du sous-jacent*), ainsi que celles dont les maturités sont très courtes présentent un risque très élevé et donc une élasticité importante. En contrepartie de ce fort effet de levier, la dépréciation du warrant est rapide si l'anticipation ne se réalise pas.

Enfin, il convient de connaître la tendance de la volatilité implicite du sous-jacent. Cette volatilité, dont les variations influent sur le prix des warrants, exprime le prix du doute du marché sur le sous-jacent, c'est à dire l'incertitude du marché sur les évolutions à venir de la valeur du sous-jacent. Depuis le 11 septembre, les investisseurs en warrants cherchent à se protéger contre les mouvements de volatilité implicite. Les warrants dans la monnaie et avec des maturités courtes sont les structures warrants à privilégier.

Les émetteurs de warrants sont à votre écoute pour vous aider à choisir le warrant adapté à votre anticipation. N'hésitez pas à les appeler sur leurs numéros verts ou à utiliser les outils Internet mis à votre disposition sur leurs sites.

Les trackers : des produits simples, économiques, transparents ayant de multiples applications stratégiques

Nicolas Herchenroder
Chef de Projet Produits Actions - Euronext

Le 9 janvier 2001, la première réalisation concrète d'Euronext en terme de produits prenait forme avec le lancement des trackers. Les trackers sont des produits

financiers qui répliquent la performance d'un indice. Ils prennent la forme juridique d'un OPCVM et sont négociables en Bourse. Ces produits se sont fortement développés aux Etats-Unis depuis une dizaine d'années. Aujourd'hui, 118 d'ETF (le nom des trackers aux Etats-Unis) se négocient sur l'American Stock Exchange pour une capitalisation boursière d'environ 83 milliards de dollars. Les plus connus sont le QQQ qui réplique l'indice Nasdaq-100, le SPDR qui réplique l'indice S&P 500 et le Diamond qui réplique l'indice Dow Jones Industrial Average.

Si les trackers se développent aujourd'hui fortement en Europe, c'est qu'ils ont des caractéristiques très avantageuses.

Les trackers sont des produits simples. Ils s'achètent et se vendent tout au long de la journée de cotation, de 9h05 à 17h35, aux conditions instantanées du marché, de la même manière que les actions, en contactant votre intermédiaire financier habituel. N'ayant pas de date d'échéance, les trackers peuvent être détenus au sein d'un portefeuille sans date limite de validité.

Ce sont des produits transparents.

Tous les trackers ont pour objectif de répliquer la performance d'un indice boursier et reflètent une fraction de l'indice qu'ils suivent. Pour un tracker reflétant 1/100^{ème} de la valeur de l'indice, si l'indice vaut 5500 points le tracker vaut environ 55 euros. Si l'indice passe à 6000 points, le tracker vaut alors environ 60 euros. Ainsi, en suivant l'évolution de l'indice, l'investisseur sait à tout moment le niveau de son investissement.

Les trackers sont des produits économiques. Les frais liés à l'achat et à la vente de trackers sont les mêmes que ceux liés à l'achat et à la vente d'actions. Ce sont ceux



appliqués par les intermédiaires financiers traditionnels. Les trackers étant des OPCVM, ils ont des frais de gestion. Cependant, ces frais de gestion sont relativement faibles – de 0,3% à 1,0% en fonction des produits – et sont transparents pour l'investisseur puisque ce dernier ne les paye pas en achetant des trackers en Bourse.

Enfin, les trackers sont éligibles au Service de Règlement Différé ce qui permet à l'investisseur d'utiliser les trackers pour couvrir son portefeuille ou pour bénéficier d'un effet de levier dans un contexte de marché aussi bien haussier que baissier. Pour ceux d'entre eux qui sont éligibles au PEA, ils permettent à l'investisseur de bénéficier des avantages fiscaux liés au PEA sur des actions internationales.

Les trackers sont donc des produits pour tous les investisseurs. Ils sont complémentaires des actions, warrants, options, fonds d'investissement traditionnels. Idéalement, un portefeuille bien diversifié contient entre une

dizaine et une quinzaine de lignes. En investissant deux ou trois lignes dans les trackers, l'investisseur accède instantanément à la performance d'une centaine d'actions. Il peut ensuite investir les autres lignes de son portefeuille dans des actions spécifiques, des trackers sectoriels de manière à sur-pondérer certains secteurs d'activité en fonction de ses anticipations. Il peut couvrir une partie de son portefeuille investit sur la zone Euro en vendant via le SRD un tracker répliquant un indice reflétant la performance de la zone Euro.

Les trackers sont donc des produits permettant à l'investisseur d'accéder à la performance d'une région, d'un secteur, d'un marché dans des conditions de prix, de transparence, de liquidité et de flexibilité optimales.

Pour une information complète sur les trackers, rendez-vous sur www.euronext.com/fr/products/trackers

> En savoir plus



Investir en bourse avec les clubs d'investissement

Anne-Emmanuelle Dognon-Remy
Editions DUNOD –
Collection Entrepreneurs

Comment constituer et gérer un portefeuille boursier par la pratique au sein d'un groupe d'épargnants informés et motivés. Précis et clair, ce livre vous explique l'ensemble des règles pour participer et animer un club d'investissement et devenir ainsi un actionnaire avisé.

Le guide de l'investisseur

Pierre Novello, Philippe Guillaume
Les Echos Editions

Ce guide de référence clair et concis a été créé par Les Echos comme un outil pédagogique indispensable pour tous ceux qui veulent investir en Bourse. Les auteurs, tous deux journalistes spécialisés dans les marchés financiers, nous expliquent comment établir un plan d'investissement et choisir les instruments adaptés au profil de chaque investisseur (OPCVM, actions, obligations et produits dérivés).



La Bourse en son Palais

Edouard Mattei
Editions Adam Biro

La Bourse, à partir de 1825, a été animée, habitée, presque hantée par des générations de boursiers. Ils formaient au cœur même de Paris, par l'étrangeté apparente de leurs mœurs, de leurs cris et de leurs gestes, une sorte de tribu. Elle est maintenant dispersée. Elle ne méritait pas le mépris, elle ne mérite pas l'oubli. Ce livre essaie de la montrer dans sa verdeur première et sa vitalité première. Il ne se clôt ni sur le passé ni sur sa nostalgie, il s'ouvre sur les marchés d'aujourd'hui et de demain.



Le guide option Actions

Editions EIA -
collection "les guides financiers"
EIA COMMUNICATION

Ce guide vous permettra de tout connaître sur l'art et la manière d'acheter des actions "autrement".

Une véritable visite guidée dans l'univers pratique des produits dérivés : options, warrants, trackers, convertibles, etc.

Si vous souhaitez recevoir

un dossier sur les clubs d'investissement les prochains numéros d'Infoclub

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél (facultatif) :

e-mail (facultatif) :

Etes-vous déjà membre d'un Club ? oui non

Si oui, nom de votre Club :

Directeur de la publication :

Claude Vallon

Directeur de la rédaction :

Françoise Buisson

Rédacteur en chef :

Anne-Emmanuelle Dognon-Remy

Comité de rédaction :

Catherine Coffin,
Olivier Moulin-Roussel,
Yves Pénichon,
Alain de Tonquedec

Conception -Réalisation :

Aristophane 01 42 12 92 12

N°ISSN : 1167 - 0908

A retourner à la FFCI.